

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JANVIER 2019

Le 28 janvier 2019 à 21h00, s'est réuni le Conseil d'Administration de la ligue Nouvelle Aquitaine ci-après relaté. Il s'est tenu par voie téléphonique.

Les élus ci-après étaient présents :

- Jean-Jacques GAUTHIER, Président de la Ligue NA
- Gaita LE HOLLOC MOY
- Michel DEPLAGNE
- Emmanuel PRIVAT
- Sébastien MOREAU
- Virginie MAYENDI
- Stéphane FABRE
- Frantz PAYELLE
- Marie TORRES
- Maud BOYER
- Stéphanie CLISSON
- Alain COURPRON

Les élus ci-après étaient excusés :

- Michel FAUBERT
- Marina MOULINIER
- Raphaël BALAGUER

1. APPROBATION DU CR DU CA DU 19/12/2018 :

Alain prend la parole pour attirer l'attention sur le point suivant :

- Marie est la conjointe d'un salarié de la ligue et il n'est pas délicat d'aborder les problèmes de RH en sa présence, et plus particulièrement les sujets liés aux rémunérations des salariés de la Ligue
 - o Jean-Jacques et Emmanuel précise que Marie n'est pas dans le Bureau Exécutif pour éviter justement les conflits d'intérêt

➔ Le PV est adopté moins 1 voix : Alain s'abstient

2. POINT ACTUALITES PRESIDENT :

Réforme financière : une présentation doit être faite en CA fédérale et ensuite AG Fédérale

- Alain précise que le système date des années 90 et que le paysage a changé notamment dans les ligues et ce système de financement fédéral n'est aujourd'hui pas équitable et à bout de souffle
 - o La part de la ligue est de 25% et celle de la Fédération de 75% : il faut donc rechercher des financements
 - o 2 pistes sont explorées :

- Changement radical
- Changement par étape

Jean-Jacques a rencontré le Président de la FFTRI :

- Il tient à préciser que nous continuons de travailler dans la continuité des travaux entrepris et dans le suivi du projet fédéral

Jeudi 31, Jean-Jacques rencontre la vice-présidente de la Région chargée des Sports

APPARTE A L'ORDRE DU JOUR :

MAUD demande si le CA est le lieu pour débattre des projets des commissions en cours :

- Jean-Jacques précise que les sujets sont portés par les commissions
- Un drive est mis en place pour que les documents puissent être déposés
- Les commissions sont autonomes avec un budget alloué et validé, une feuille de route validée par le Bureau Exécutif

3. POINT PAR LE SECRETAIRE :

La restitution du véhicule en location à la DIAC, affecté aux élus de la Ligue, doit être restitué :

- Négociation en cours car sinon un malus de restitution s'applique de 1725€
- Le coût à l'année est de 7988€

Assurance arrive à échéance et Marie s'inquiète de ne pas avoir reçu la nouvelle carte verte :

- Contrat en cours qui se renouvelle par tacite reconduction donc logiquement pas de négociation des contrats à faire

Un tableau pour la présence sur les épreuves en tant que délégué de Ligue a été mis en place :

- Chacun doit se positionner sur ce tableau
- Il existe un cahier des charges à respecter, il faut voir ce sujet avec Claire
- Ce rôle sera travaillé lors du séminaire salariés/élus du 16 Mars
- Le délégué de Ligue doit être facilement identifiable sur les épreuves : des t-shirts ou blouson pour les salariés et délégués seront commandés

Suivi des clubs :

- Alain ne se positionne pas car ce rôle revient, à son sens, aux CTL et non aux administrateurs
- Le tableau a été mis à jour par Hélène et va être envoyé :
 - Il faut désormais prendre contact avec « nos » clubs respectifs
 - Lorsqu'un club pose une question, fait part de son mécontentement, il contacte la ligue : il est impératif que Jean-Jacques, Emmanuel et le représentant de la Ligue soient avertis et au courant de la situation
 - Il faut aussi suivre les Organismes et les Comités Départementaux :
 - En ce qui concerne les Comités Départementaux, cela relève de la commission Technique et Stéphane a déjà pris contact avec eux

Problème de la mutation d'un athlète qui désire quitter les Girondins de Bordeaux :

- CLAIRE a envoyé la copie des textes concernés
 - EMMANUEL a contacté les Girondins :
 - o Le Président ne veut pas céder, la Ligue peut forcer la mutation
 - A noter il s'agit de l'ancien Vice-Président du Club qui justifie son bénévolat en amont
- ➔ Légalement, la ligue doit valider la mutation

Séminaire des Présidents :

- Jean-Jacques a commencé à travailler avec Hélène
- Budget = 13000€
- Recherche d'un partenaire en cours pour ce séminaire
- Matinée et déjeuner pris en charge par la FFTRI

Vêtements pour les arbitres :

- Problèmes de compréhension des montants TTC
 - o Devis 15000€ : une facture a été réglée à hauteur de 4000€
- Doit-on facturer les packages si les arbitres stoppent leurs missions et ne rendent pas les rendent pas ?
 - o La commission doit faire apparaître le chèque de caution demandé dans son Règlement Intérieur

Séminaire des salariés et des élus :

- La date du 15 et du 16/03 est bien retenue
- Le lieu : COLAS à Angoulême

Les élus souhaitent bénéficier d'une boîte mail dédiée ligue :

- Hélène se charge de la mise en place de ces adresses mails

4. POINT DU TRESORIER :

Rencontre avec le comptable le 29/01 par tel :

- La situation comptable est très bonne
- Sous réserve, le résultat serait de 58000€
- Il faut tout de même faire attention aux Produits Constatés d'Avance car des licences 2019 n'ont pas été reversées à la FFTRI
- Le travail a été correctement fait pour la fusion des 3 ligues, mais les honoraires sont à renégocier pour 2019

5. CTL : offre de poste :

Engagement d'un nouveau CTL :

- L'ouverture du recrutement pour le poste basé en Limousin est ouverte conformément à la fiche de poste de la FFTRI

- La candidature de Mickaël sera le dernier recours si on ne trouve aucune autre personne
- La collecte sera ouverte jusqu'à début Mars pour des entretiens à suivre

→ Validation à l'unanimité

6. POINT SUR LES COMMISSIONS :

→ Il est rappelé que les membres qui composent les commissions ne sont pas encore arrêtés

MAUD /Commission MIXITE :

- Label Mixité : critères identiques à 2018, rajout d'épreuves à valider avec un CTL
- Besoin de la commission TECHNIQUE pour le « Nouveau challenge Mixte, Femmes, Hommes » et valider le cahier des charges, ainsi que le budget pour les récompenses

Une soirée « Hors triathlon » est organisée le 8 MARS :

- Il faut inviter le CROS

STEPHANE/Commission TECHNIQUE :

- Poste à proposer à Boris DESSENOIX, Fabrice MIOSSON, Père de Maud et Stéphane CLOS

Points divers :

- Dans les commissions, on ne se prive pas des compétences des uns et des autres
- Il manque un Président de Commission : ce poste a été proposé à un licencié de Niort
- Un doc sur le rôle des Administrateurs est à regarder et à amender

7. QUESTION DIVERSES :

Salon des Sports : la Ligue y assiste ou pas ?

- Ce salon se tient pendant 1 semaine au mois de Juin : période chargée en Triathlon
 - Une réunion doit se tenir pour le devenir de ce salon
 - Le CNDS disparaît
- Marie nous tient au courant

Récompenses Jeunes : intervention de Stéphane

- A remettre lors de l'AG pour les écoles de tri
- Pour les autres, voir avec les Comités Départementaux

Pénalités d'arbitrage :

- Elles ont été adressées aux clubs le 21/01

La séance est levée à 23h